



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Metz, le 03 avril 2018

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Monsieur le Maire
Mairie
1 place de la République
57430 SARRALBE

Objet : Dossier de déclaration concernant : Les travaux de reconstruction du pont de la RD 28 sur la commune de SARRALBE

Réf : AS/SGMS

P.J :

- Dossier de déclaration
- Récépissé déclaration
- Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Le projet de travaux de reconstruction du pont de la RD 28 sur la commune de SARRALBE.**

Ce dossier a été déposé par:

Conseil Départemental de la Moselle
17 Quai Paul Wiltzer
BP 11096
57036 METZ CEDEX 1

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57- 2018- 00099
- une copie du courrier de notification

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Antoinette Potier', written over a horizontal line.

VALÉRIE ANTOINETTE POTIER